



# **MACHINE À RABOTER**

Bourgogne-Franche-Comté, Jura Vulvoz au Moulin

Situé dans : Scierie, usine de tabletterie (usine de tournerie) dite tournerie

<u>Vuillermoz</u>

Dossier IM39001066 réalisé en 1994

Auteur(s): Laurent Poupard



## Historique

Machine acquise vers 1930-1935.

Période(s) principale(s): 1ère moitié 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Tiersot Joubert (constructeur)

Origines et lieux d'exécution :

lieu d'exécution : Paris

# **Description**

Machine servant à raboter les planches utilisées ensuite pour la fabrication des articles d'électricité (prises de courant, etc.). Le bâti et le plateau (réglable en hauteur par volant et vis sans fin) sont en fonte. Les pignons, l'arbre porte-outils et ses 2 lames longues de 41 cm sont en acier. Actionnée par un moteur récent provenant des Ets Leroy, d'Angoulême, commun aux tours à bois.

#### Eléments descriptifs

Catégories : industrie du bois

Structures : matériau d'origine végétale solide en masse, produit brut

Matériaux : métal Dimensions :

h = 113 cm; I = 110 cm; pr = 110 cm

### Inscriptions:

inscription sur le capot de protection : Joubert Tiersot / Paris inscription concernant le fabricant, fondu, en relief, sur l'oeuvre

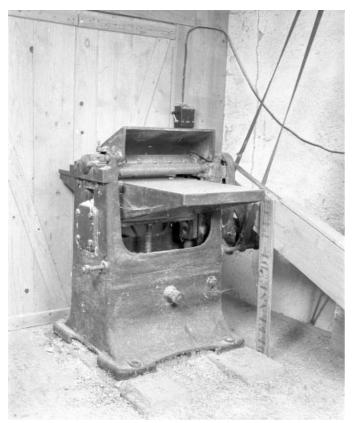
### Informations complémentaires

Thématiques : patrimoine industriel du Jura

Aire d'étude et canton : Bouchoux (Les)

**Dénomination**: machine à raboter

Parties constituantes non étudiées : moteur électrique



Vue générale.

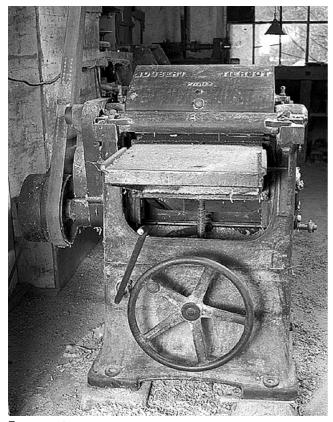
39, Vulvoz, lieudit : au Moulin

N° de l'illustration : 19943901193X

Date: 1994

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face avant.

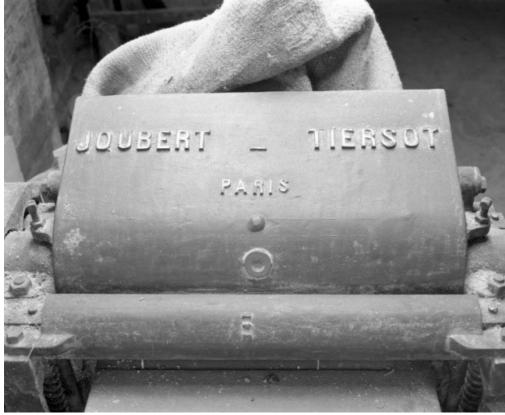
39, Vulvoz, lieudit : au Moulin

N° de l'illustration : 19943901194X

Date: 1994

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Inscription.

39, Vulvoz, lieudit : au Moulin

N° de l'illustration : 19943901192X

Date: 1994

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation